

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 23 novembre 2023

Hausse du niveau de la mer : l'Etat et le Département s'engagent auprès des élus locaux

A l'occasion d'une conférence de presse organisée ce 23 novembre, le Préfet Alain ESPINASSE, le Président du Conseil départemental Maël DE CALAN se sont engagés à accompagner les élus locaux des communes littorales du Finistère pour se prémunir contre les conséquences négatives de la hausse du niveau des eaux. Cette conférence s'est tenue en présence de la Directrice adjointe « Risques, eaux et mer » du Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Julia JORDAN, et du Vice-président Développement Durable et Transition Énergétique à l'Université de Bretagne Occidentale, Frédéric HERVÉ.

Une accélération de la hausse du niveau de la mer

Depuis un siècle, les experts du climat observent une accélération de la montée des eaux directement liée au réchauffement climatique. Selon les dernières estimations du GIEC, le niveau moyen de la mer pourrait s'élever entre 28 cm et 1m d'ici à 2100 selon les scénarios. Cette augmentation menace directement les communes littorales et les terres qui longent nos océans de submersions marines, d'inondations et de destructions de biens et de parcelles à cause de l'érosion côtière. Afin de prévenir ces désagréments et pour aider les communes à faire face, le Conseil départemental et la Préfecture ont présenté, jeudi 23 novembre 2023, deux dispositifs d'assistance aux communes.

Deux dispositifs pour une action conjointe

Pour répondre à ces attentes, le Conseil départemental, l'Université de Bretagne Occidentale et le Cerema, en tant qu'agence experte de l'État, se sont associés pour aider les collectivités locales dans la gestion des risques littoraux.

Pour Alain ESPINASSE « C'est à juste titre que l'enjeu de la préservation contre les inondations et de l'adaptation des territoires à l'évolution du trait de côte est aujourd'hui une

Contacts presse :

Préfecture du Finistère : Katell BOTREL – 02 90 77 20 23 - pref-communication@finistere.gouv.fr

Conseil départemental du Finistère : Chloé LE GALL 02 98 76 64 20 presse@finistere.fr

Cerema : Audrey VERDEZ 03 44 92 603 5 - 06 62 85 84 50 audrey.verdez@cerema.fr

UBO : Camille SAVINA 02 98 01 82 34 - 06 65 60 86 91 camille.savina@univ-brest.fr

préoccupation essentielle des élus littoraux. La loi Climat et résilience a, à cet effet, renforcé l'arsenal des acteurs du territoire tant en matière de planification que d'outils opérationnels. Ainsi, entre autres, les communes listées par décret comme vulnérables à l'érosion maritime, réaliseront prochainement une projection de l'érosion côtière à 30 et 100 ans puis transcriront ces zonages dans leur document d'urbanisme. En Finistère, sur 115 communes littorales, 52 ont déjà choisi d'intégrer cette liste. D'autres sont prochainement attendues.

Le partenariat Litto'risques fait pleinement partie de ce dispositif d'accompagnement. La diffusion de la connaissance est primordiale pour aborder ces questions, elle est au fondement de la politique publique d'adaptation au changement climatique et à ses effets.

L'Etat agit en conseil des collectivités dans la mise en œuvre des outils de la loi Climat et résilience et dans l'établissement des plans d'actions face aux inondations. Des soutiens financiers sont également proposés aux collectivités sur chacun de ces axes. »

Pour Maël DE CALAN « Le Finistère, avec 2 200 km de côtes, est particulièrement vulnérable aux risques littoraux et les élus doivent y être préparés. Le partenariat Litto'Risques apporte une assistance technique et met à disposition des élus des outils pour se former, sensibiliser les habitants, et surtout définir les actions concrètes à mettre en œuvre pour protéger nos côtes. »

Pour Julia JORDAN « Le partenariat Litto'Risques met à disposition de tous des clés essentielles de compréhension et d'action face aux risques littoraux. Aux côtés des partenaires, le Cerema apporte son expertise technique et méthodologique dans la production de connaissances portant sur les aléas et enjeux côtiers ainsi que la mise en œuvre de différentes méthodes et stratégies de gestion des risques littoraux. Cet appui pour l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique constitue un engagement fort de l'établissement au niveau national, et à la récente évolution de sa gouvernance, désormais paritaire, Etat-collectivités".

Pour Frédéric HERVÉ « Au sein du partenariat, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et ses chercheurs localisés principalement à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) contribuent, par leur expertise et par l'appui aux collectivités dans le déploiement de suivis de l'évolution du trait de côte intégrés à l'observatoire des risques littoraux OSIRISC, à sensibiliser les élus des communes littorales à la gestion des risques et à les préparer à la mise en œuvre de solutions durables pour réduire leur vulnérabilité aux risques côtiers. »